

Répartition des compétences maritimes en Polynésie française

Pollution maritime :
élaboration et mise en oeuvre des plans opérationnels, déclenchement et coordination du plan POLMAR, Police de l'environnement marin dans les eaux intérieures et territoriales.

Francisation des navires
immatriculation et conduite des navires, activités nautiques

Police de la sécurité des navires
navires < 160 tonneaux
navires > 160 tonneaux + navires à passagers

Police économique et financière

Respect de la souveraineté nationale.

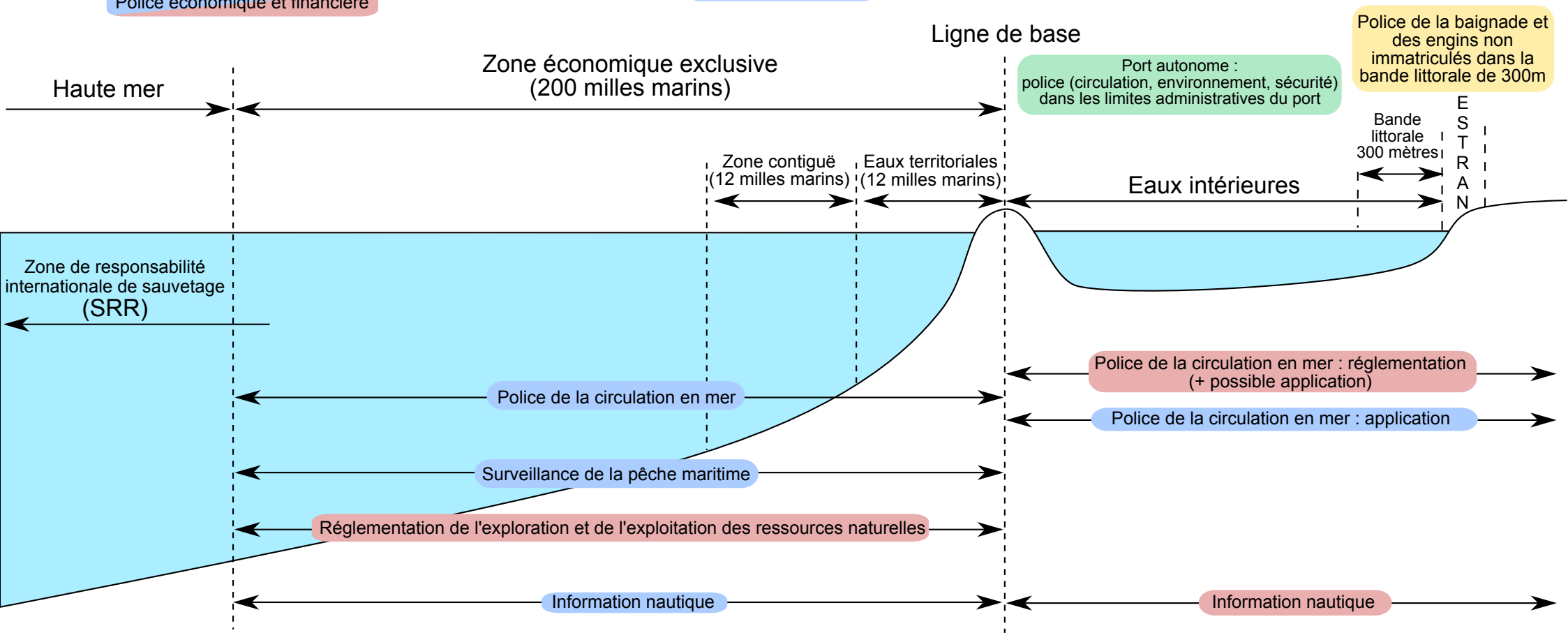
Sauvetage en mer : réglementation, application et coordination

Surveillance générale des approches maritimes.


Maintien de l'ordre public en mer.

Attribution de licences d'exploitation radio maritimes.


Réglementation de : police des lagons, des ports civils, des rades et chenaux d'accès et du balisage.



Compétences :

 Polynésie française

 Etat

 Communes